





ECONOMIE ET GESTION DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL PARCOURS 215



pole-sante.dauphine.fr





Le parcours *Economie et gestion du secteur médico-social* (parcours 215) correspond à la deuxième année du Master Economie et gestion de la santé.

C'est une formation en économie et en gestion sur les questions concernant le secteur médico-social et les soins de longue durée. Elle est accessible en formation initiale, en apprentissage, et en formation continue (diplôme national de master (niveau 1), reconnu de droit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP fiche n°20973)).

Objectifs du parcours

Le secteur médico-social, secteur de l'aide et des soins de longue durée pour les populations fragiles (enfants en bas âge, personnes handicapées ou atteintes de maladies chroniques, personnes en situation d'exclusion sociale ou encore personnes âgées dépendantes), connaît un développement rapide en raison des transformations démographiques, des modifications des modes de vie, de l'évolution des dispositifs de protection sociale et des progrès de la médecine. Les différents acteurs du champ médico-social se trouvent aujourd'hui confrontés à un environnement institutionnel et juridique particulièrement compliqué. Par ailleurs, le financement des services médico-sociaux est complexe.

Pour ces raisons, le secteur médico-social est fortement demandeur de profils réunissant une connaissance approfondie de ces évolutions et une solide formation dans l'économie et la gestion de son champ d'activité.

Le parcours *Economie et gestion du secteur médico-social* répond à ce besoin à travers les objectifs prioritaires fixés à ses étudiants :

- acquérir une connaissance précise du secteur médico-social français aujourd'hui et de son histoire
- maîtriser les outils d'analyse économique et de gestion adaptés aux problèmes du secteur et leur mise en œuvre pertinente dans un contexte professionnel

Les débouchés

- Directeurs ou adjoints d'un établissement ou d'un service du secteur médico-social
- Membres de l'encadrement d'un établissement ou d'un service du secteur médico-social (direction financière, contrôle de gestion, direction des ressources humaines, recherche et développement)
- Consultants, auditeurs pour les établissements et services médico-sociaux
- Chargés d'études ou de mission, conseillers techniques pour les établissements et services médico-sociaux, pour des services publics (ministères, collectivités territoriales), pour des bureaux d'étude

Insertion professionnelle*

*(chiffres 2016 de l'enquête d'insertion professionnelle de l'université Paris-Dauphine auprès des étudiants de la promotion sortie en 2014 (formation initiale et apprentissage))

- Durée moyenne d'accès au premier emploi : 1 mois
- Près de 100% des étudiants sont en emploi 6 mois après la fin de la formation

Echanges avec le milieu professionnel et institutionnel

- Des intervenants professionnels spécialisés dans le secteur médico-social
- Un Forum Emploi organisé chaque année
- Au sein du Pôle Santé Dauphine, le Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (LEDa-LÉGOS) développe des activités de recherche et d'expertise dans le domaine de l'analyse économique des secteurs sanitaire, social et médico-social

L'association des anciens du 215

- L'association des anciens du 215 vise à renforcer les liens, professionnels et amicaux, entre les différentes promotions et encourager la solidarité. Elle cherche également à aider la session en cours dans son parcours et favoriser l'insertion et la réussite professionnelle des diplômés.
- Contact: m215.dauphine@gmail.com



Organisation de la formation

Les enseignements sont dispensés à l'université Paris-Dauphine les lundis et mardis, de début septembre à fin juin.

Les mémoires et rapports de stage sont à rendre à la mi-septembre de l'année n+1.

Les étudiants en apprentissage suivent les cours les lundis et mardis, et sont en entreprise le reste de la semaine. Les étudiants en formation continue peuvent être autorisés à suivre la formation sur deux ans, à raison d'une journée par semaine chaque année.

Au total, le Master dispense environ 400 heures de formation.

Les enseignements sont assurés par des universitaires et des professionnels spécialisés.

Enseignements obligatoires

- Analyse macro-économique du secteur médicosocial
- Analyse micro-économique du secteur médico-social
- Economie et justice sociale
- Pilotage et gestion du secteur médico-social
- Assurance dans le champ sanitaire et social
- Gestion comptable et financière
- Gestion des Ressources Humaines
- Politiques sociales nationales
- Europe sociale
- Environnement juridique et régulation du secteur médico-social
- Anglais

Programme du parcours

3 options à choisir parmi :

- L'approche médicale et épidémiologique des maladies chroniques et du vieillissement
- Ingénierie dans le secteur médico-social
- Les politiques sociales locales
- Fondements philosophiques de l'éthique médicale
- Dépendance et vulnérabilité sociale

Mémoire de recherche

Rapport d'activité ou rapport de stage

En formation initiale : stage obligatoire de 2 mois minimum avec rapport de stage

En formation continue : rapport d'activité ou stage et rapport de stage

En apprentissage : le livret d'apprentissage remplace le rapport de stage



Coût de la formation continue

Frais d'inscription à l'université inclus, tarif pour la rentrée 2016-2017 (à titre indicatif) : 6400 euros (financement institutionnel) ou 4800 euros (financement individuel)

Conditions d'admission

En formation initiale, le parcours *Economie et gestion du secteur médico-social s'* adresse aux étudiants titulaires du M1 Economie et gestion de la santé de Paris-Dauphine, des M1 d'économie ou de gestion de Paris-Dauphine, de M1 d'autres universités ou équivalent.

En formation continue, le parcours s'adresse :

- aux étudiants de formation continue diplômés du M1 Economie et gestion de la santé de Paris-Dauphine
- aux professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social; aux cadres ou cadres supérieurs souhaitant exercer des responsabilités élargies dans le champ médico-social. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures, reconnu par le ministère de l'Éducation nationale, de niveau Bac+4, ou relever de la Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Processus de sélection

Les candidats sont sélectionnés sur la base de l'étude de leur dossier de candidature et, éventuellement, d'un entretien avec des membres de l'équipe enseignante.

Dates importantes

Dès février 2017: dossier de candidature à compléter en ligne pour l'apprentissage et la formation continue

En mai 2017 : dossier de candidature à compléter en ligne pour la formation initiale sur

https://candidatures.dauphine.fr/

Responsable de la formation Sandrine DUFOUR-KIPPELEN Maître de Conférences en Economie Pôle Santé Dauphine LEDa-LEGOS

Secrétariat Emmanuelle GAUNET Bureau D401 01 44 05 45 21 master4215@dauphine.fr